



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Ford

Question orale n° 1601

Texte de la question

Mme Pascale Got interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie, sur la situation de l'usine Ford de Blanquefort, fabricant de boîtes automatiques. Depuis l'annonce du constructeur automobile, en 2009, de la revente de l'usine, puis de son rachat, la situation de cette filiale de 1 500 salariés se trouve fortement fragilisée. En 2013, un accord cadre de ré-industrialisation a été trouvé pour la conservation de 1 000 emplois et en février 2014, le vice-président de Ford Europe Wolfgang Schneider a laissé entendre que de nouvelles productions étaient envisagées pour le site. Dans cette perspective, l'État et les collectivités se sont fortement engagés. L'entreprise a ainsi reçu plusieurs millions d'euros de subventions venant de l'État et des collectivités (région, département, métropole et ville de Blanquefort) et a bénéficié de plans de formation. Toutefois, malgré ce soutien financier conséquent, la direction de Ford Europe et États-Unis n'a donné aucun gage d'une vision de long terme et aucun objectif n'a été évoqué en termes d'emplois ou de débouchés au-delà de 2019. Les très rares nouveaux projets industriels ne compensent pas les baisses successives de production dans une usine dont la moitié des locaux est vide. L'opacité des orientations, les déconvenues régulières en termes de projets, le jeu de *stop and go* avec la société GETRAG pour la mise à disposition de personnels interrogent, et les salariés restent très inquiets sur la sauvegarde des 1 000 emplois promise initialement. Compte tenu de l'importance des aides publiques engagées pour le maintien de cette activité qui irrigue tout le département de la Gironde, elle lui demande le renforcement de l'accompagnement de l'État pour aider l'entreprise à trouver de nouveaux marchés, à accueillir éventuellement une activité industrielle dans les locaux vides de l'entreprise, et à donner de nouveaux gages sur le suivi de ces projets et le maintien de ces emplois.

Texte de la réponse

SITUATION DE L'ENTREPRISE FORD À BLANQUEFORT

Mme la présidente. La parole est à Mme Pascale Got, pour exposer sa question, n° 1601, relative à la situation de l'entreprise Ford à Blanquefort.

Mme Pascale Got. Monsieur le secrétaire d'État, imaginez-vous le désarroi des 1 000 salariés de l'usine Ford de Blanquefort, et de leurs familles, s'ils apprenaient que leur usine doit fermer d'ici à l'année 2018 ? Imaginez-vous le désarroi des salariés de toutes les entreprises de sous-traitance de l'industrie automobile, en Gironde et dans la région Nouvelle-Aquitaine – où, vous aussi, avez été élu ? Imaginez-vous le désarroi des collectivités locales qui ont soutenu, avec l'État, le financement du plan de redressement de l'entreprise ?

Aujourd'hui, le site Ford est à nouveau en péril : les projets promis n'arrivent pas ou sont modifiés, les volumes de production sont largement revus à la baisse ou transférés. L'entreprise Ford semble davantage planifier l'arrêt progressif des activités et la réduction des effectifs qu'elle ne réalise les annonces faites en juillet dernier, notamment celle de faire de l'usine un centre d'excellence de la transmission automatique en Europe.

M. le ministre, je fais plus que tirer une sonnette d'alarme. J'en appelle à votre aide et à la mobilisation du Gouvernement pour sauver notre usine, le seul site de Ford en France. Je me fais le porte-parole des salariés, des syndicats et des élus, et je vous demande de vous engager immédiatement au moins sur deux points : d'abord, l'organisation, de toute urgence, d'une rencontre entre les ministères concernés et les représentants décisionnaires de Ford Europe, afin de trouver des solutions pour arrêter le scénario de la fermeture de l'usine ; ensuite, la constitution d'un comité de suivi, cette fois encore, avec les responsables décisionnaires, pour veiller au respect des engagements pris en juillet, et de la convention – notamment ses aspects financiers – signée avec l'État, les collectivités territoriales et locales concernées pour le maintien des 1 000 salariés.

Monsieur le secrétaire d'État, 2018, c'est demain. Tous les indicateurs sont au rouge. Votre mobilisation est urgente.

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger.

M. Matthias Fekl, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger. Madame la députée, je vous prie tout d'abord d'excuser M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie qui, retenu par une réunion urgente à Bercy, m'a demandé de vous transmettre la réponse du Gouvernement. L'entreprise à propos de laquelle vous m'interrogez est magnifique ; elle est bien connue dans la région Aquitaine : avec Alain Rousset, président de la région, j'ai moi-même beaucoup travaillé sur ce dossier.

Vous l'avez rappelé : l'usine Ford Aquitaine Industries de Blanquefort, en Gironde, assemble un modèle de boîte automatique – la 6F35 – et un double embrayage – le DCT –, produit des carters et réalise des prestations de traitement thermique. Elle présente la particularité d'avoir été rachetée par Ford en 2011, après que cette entreprise a cédé le site à la société allemande HZ Holding en 2009. À l'époque, les pouvoirs publics s'étaient mobilisés en faveur de ce rachat, suite à la défaillance de HZ Holding, et avaient contribué financièrement aux investissements réalisés par Ford.

L'État avait notamment contribué, par deux primes d'aménagement du territoire, consenties en 2011 et en 2012, pour un montant total de près de 5,5 millions d'euros. Le montant total des financements publics s'élève à plus de 12,5 millions d'euros. Un comité de suivi avait été mis en place dès 2008, et s'est réuni depuis à plusieurs reprises, la dernière fois au mois de juillet 2016. Ce comité, présidé par le préfet de région, réunit les représentants des salariés, la direction de l'usine, Ford Europe et les élus.

Lors de la dernière réunion de ce comité, l'entreprise Ford a annoncé qu'un investissement visant à remplacer la boîte de vitesses 6F35 par un autre modèle de boîte automatique était à l'étude, en précisant que la décision serait prise au deuxième trimestre de l'année 2017. Ce calendrier a été confirmé à M. Sirugue la semaine dernière par la direction de Ford.

Les syndicats doutent, aujourd'hui, que l'entreprise prendra une décision favorable sur cet investissement. Ils s'inquiètent que les quatre éléments produits dans cette usine puissent cesser d'y être fabriqués d'ici l'année 2018, notamment en raison de l'installation de capacités de production dans d'autres entreprises. Ils en ont fait part par courrier à Ford Europe, au préfet de région ainsi qu'aux élus.

Le préfet convoquera le comité de suivi dans les toutes prochaines semaines, en demandant la présence de représentants de Ford Europe pour que cette réunion permette de faire le point avec les responsables. Soucieux bien sûr, comme tout le Gouvernement, de la sauvegarde de l'activité et de l'emploi, M. Sirugue prévoit de rencontrer personnellement les dirigeants de Ford Europe le 20 février, et soulignera alors le potentiel de l'usine et de ses salariés qui font un travail extraordinaire. Il insistera aussi sur les possibilités de diversification du site de Blanquefort, notamment s'agissant de la mobilité électrique, et sur le soutien que l'État pourrait apporter à de tels développements par le biais en particulier du programme d'investissements d'avenir et des différents dispositifs d'aides à la formation. Par conséquent, madame la députée, l'engagement de l'État et son plein soutien sont acquis pour sécuriser les emplois actuels sur le site Ford de Blanquefort. La mobilisation de

Christophe Sirugue est totale.

Mme la présidente. La parole est à Mme Pascale Got.

Mme Pascale Got. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'État, d'avoir répondu à ces deux demandes de rencontre urgente. Je rappelle – mais vous le savez bien – combien est nécessaire une telle mobilisation pour répondre à un problème qui existait déjà antérieurement mais aussi face au protectionnisme de Donald Trump dont j'ai vu déjà les effets dans l'industrie automobile.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Got](#)

Circonscription : Gironde (5^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1601

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 janvier 2017](#)

Réponse publiée au JO le : [18 janvier 2017](#), page 229

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 janvier 2017](#)